

Termes de référence pour la sélection des services de consultants

Pays : BURKINA FASO

Nom du projet :

**PROJET DE CREATION DE CENTRES D'EXCELLENCE AFRICAINS DANS
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CEA – BANQUE MONDIALE)**

Titre des services de consultants :

**Maîtrise d'œuvre d'études pour les travaux du projet Centre d'Excellence
Africain – CEA**

Financement : Banque Mondiale – BIRD. IDA
Crédit IDA n° 54200 BF

A) CONTEXTE GENERAL

Le projet Centre d'Excellence Africain – volet 2iE a pour objectif de consolider la capacité régionale de réponse de l'Institut au besoin de formation et de recherche de haut niveau dans des secteurs clés de développement de l'Afrique qui sont l'agriculture, l'eau et l'assainissement les énergies renouvelables et l'environnement.

Pour l'atteinte de ses objectifs, Le Projet Centre d'Excellence 2iE prévoit entre autres des travaux pour :

- le renforcement et le développement des laboratoires et plateformes pédagogiques (aménagement de laboratoires, sécurisation électrique des équipements, etc...);
- l'amélioration du cadre de vie des étudiants (aménagement de voiries et réseaux divers).

Dans le cadre de la mise en œuvre desdits travaux, le Maître d'Ouvrage (2iE) doit procéder à la sélection d'un bureau d'études d'ingénierie pour les études et le suivi-contrôle de l'exécution.

L'objet des présents Termes de Références est de définir de façon générale les différents intervenants dans l'opération, les rôles de chacun et de détailler les prestations attendues de ce bureau d'Ingénierie chargé des études et du suivi des travaux.

A1. PRESENTATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS

A1.1 – Le Maître d'ouvrage

Le Maître d'ouvrage est la Fondation 2iE représenté par son Directeur Général par intérim, Monsieur Kouassi KOUAME. Il délègue cette maîtrise d'ouvrage à la Direction des Infrastructures et de la Maintenance qui sera l'interlocuteur de tous les intervenants. La Direction des Infrastructures et de la Maintenance est représentée par M. Amadou BOUREIMA.

La Direction des Infrastructures et de la Maintenance a un rôle de conseil technique à la Direction Générale. Elle valide toutes les options techniques et propose à la signature du Maître d'ouvrage tout document qui constitue aboutissement des discussions avec les autres parties prenantes. Elle propose à la signature ou valide en dernier ressort en particulier les dossiers de consultation, les contrats, les ordres de service, les décomptes. Elle propose les différentes recettes et réceptions des travaux. Elle gère les différentes questions techniques et administratives soulevées par les intervenants dans l'opération.

A1.2 – Le Maître d'œuvre

Dans le cadre du présent projet, 2iE compte s'associer les services d'un cabinet d'études pour assurer :

- ▶ la réalisation des études d'ingénierie et l'élaboration des dossiers techniques et d'appels d'offres nécessaires à l'exécution des différents travaux ;

A1.3 – Les entreprises

Les entreprises seront sélectionnées par appel d'offres national et/ou international.

L'entreprise sera tenue de faire valider ses plans d'exécution par le maître d'œuvre avant toute mise en œuvre.

A2 - OBJECTIF ET CONSISTANCE DU PROJET

A21 - Périmètre du projet

Le projet sera réalisé sur les deux sites de 2iE à Ouagadougou et Kamboinsé.

A22 - Description du projet

Le projet comprend la réalisation des tâches suivantes :

✓ **Construction d'un Centre de Formation et de Démonstration en Eau et Agriculture (CFD/EA) sur le site de Kamboinsé**

Les travaux relatifs à la création du CFD/EA comprennent essentiellement le réaménagement de bâtiments déjà existants sur le site de Kamboinsé.

Ce centre comprend :

- *un laboratoire d'agro-pédologie*

Ce laboratoire occupera le bâtiment K2.3

- *une station de traitement d'eau en miniature*

Un local annexe sera aménagé pour le contrôle qualité

- *un laboratoire d'hydraulique*

Précédemment implanté sur le site K1 de 2iE, ce laboratoire sera transféré sur le site K2. Les bâtiments suivants seront aménagés à cet effet :

- bâtiment K2.4 : salle de travaux pratiques (bancs hydrauliques, etc...)
- une plateforme couverte pour travaux pratiques ;
- bâtiment K2.5 : local pour bureaux et magasin de stockage de matériels et d'outils pour TP.

- *une plateforme de travaux pratiques pour la filière WASH*

Elle servira de site de travaux pratiques pour les étudiants et les stagiaires en formation continue WASH.

- *des bureaux pour enseignants*

Les deux bâtiments K2.1 et K2.2 seront aménagés pour accueillir des bureaux pour les enseignants et chercheurs et les stagiaires des laboratoires d'hydraulique et d'Agro-pédologie.

✓ **Réalisation d'aménagements divers pour l'amélioration du cadre de vie des étudiants**

Ces travaux seront exécutés sur les sites de 2iE à Ouagadougou et Kamboinsé.

Ils concernent les travaux suivants :

- assainissement et viabilisation de la zone des laboratoires et ateliers du site historique (K1) de Kamboinsé ;
- réhabilitation de caniveaux sur le site de Ouagadougou ;
- aménagement de parkings pour étudiants et personnel à Ouagadougou et Kamboinsé ;
- aménagements en pavés autour des résidences d'étudiants à Ouagadougou et Kamboinsé.

✓ **Travaux complémentaires et équipement du complexe scientifique et de recherche « Eau et Climat**

Ces travaux concernent :

- la mise en place de cloisons en aluminium pour la répartition de l'espace (bureaux, salles de réunion, locaux sanitaires, etc...) au R+2 et au niveau de l'aile Nord complexe scientifique ;
- l'extension du réseau informatique dans les zones aménagées ;
- aménagement de parkings pour étudiants et personnel à Ouagadougou et Kamboinsé ;
- le renforcement et l'adaptation du réseau électrique dans les zones concernées
- la définition des équipements mobiliers.

✓ Renforcement et sécurisation de l'alimentation électrique des équipements des laboratoires

Ces travaux concernent :

- l'installation d'un poste de livraison sur le site de Ouagadougou (acquisition et mise en place du poste par la SONABEL;
- la construction du local selon les normes SONABEL.
- La fourniture d'un groupe électrogène de 600 KVA sur le site de Ouagadougou.

B) CHAMPS D'APPLICATION DES SERVICES

Les présents termes de référence ont pour objectif de permettre le recrutement du Bureau d'Ingénierie devant assurer la mission d'études, sous la supervision de la Direction des Infrastructures et de la Maintenance.

B1 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS DU BUREAU D'ETUDES

Le bureau d'études aura en charge les prestations suivantes :

- a) Etudes d'ingénierie et élaboration des dossiers techniques et d'appels d'offres ;**

B1.1. Etudes d'ingénierie et élaboration des dossiers techniques et d'appel d'offres

Au titre de la mission d'études, le Bureau d'Ingénierie exécutera les prestations suivantes :

- **Conception des plans de définition des bâtiments**
 - Définition des esquisses, plans de cloisonnement ;
 - Validation des plans par le maître d'ouvrage.
- **Etudes d'avant-projet sommaires :**
 - Collecte des données techniques nécessaires (topographiques, géotechniques, etc...);
 - Analyse des possibilités et contraintes de raccordement aux différents réseaux (eau, électricité, informatique)
 - Conception des plans provisoires et du plan de masse ;
 - Validation des plans par le maître d'ouvrage ;
 - Allotissement de mise en œuvre et proposition d'un chronogramme de mise en œuvre ;
 - Estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux.
- **Elaboration des dossiers d'avant-projet détaillés et ajustement du programme :**
 - Dossiers APD des ouvrages projetés ;
 - Modification des plans pour rentrer dans l'enveloppe budgétaire ;
 - Avant-projet détaillés des ouvrages et plans d'exécution ;
 - Validation des plans par le maître d'ouvrage ;

- Estimation définitive du coût prévisionnel des travaux, décomposé en lots séparés ;
 - Proposition des contrats d'entreprises.
- **Elaboration des dossiers des consultations des entreprises conformément au modèle de la Banque Mondiale ;**
 - **Appui au maître d'ouvrage pour le choix des entreprises et des fournisseurs ;**
 - Participation à la commission d'analyse des offres ;
 - Participation à la rédaction des rapports d'évaluation des offres ;

B2 - PERSONNELS ET MOYENS

Pour l'exécution de ses prestations, le bureau d'étude devra mobiliser au moins :

B2.1 Pour la mission d'études

- Un Chef de projet : il sera un Ingénieur du BTP ou de Génie Civil (niveau BAC + 5), ayant dix (10) ans d'expérience en matière d'études et suivi de réalisation de projets de bâtiment et de travaux publics. Il doit avoir réalisé au moins 5 contrats de maîtrise d'œuvre similaires dans les cinq dernières années.
Une copie des diplômes (ou équivalences) et attestations, et une déclaration prouvant qu'il est disponible pour toute la durée de projet sont à joindre à la soumission avec le curriculum vitae signé. Le Chef de Mission sera mis en place pour toute la durée de la Mission. Il sera chargé entre autres occupations de diriger et de coordonner les activités de la mission.
- deux (02) Techniciens supérieurs (Bac+2) projecteurs en matière de conception et d'exécution de bâtiment & travaux publics et ayant cinq (5) ans minimum d'expérience.

Pour chaque expert, fournir une copie certifiée du diplôme et une déclaration prouvant que l'intéressé a dans sa spécialisation qui le concerne, exécuté au moins les projets requis en les citant (nom du projet, dates, financement, contact du maître d'ouvrage). Joindre également le curriculum vitae mis à jour.

B2.3 Le personnel auxiliaire

Le consultant mobilisera en fonction de sa méthodologie le personnel auxiliaire et les équipes (hydraulique, électricité, informatique, etc.) qui lui permettront d'atteindre les résultats escomptés par le maître d'ouvrage.

Préciser le temps de travail en hommes mois estimé de la mission et de chaque intervenant.

B2.4 Matériel

Le consultant mettra à la disposition de son personnel, tous les moyens nécessaires à la réalisation des études et assurera la mise en place et le fonctionnement de sa propre logistique : locaux, bureautique, communication, transport, etc. Il reste entendu que les moyens en personnel et matériel seront présentés dans l'offre.

B3. RENUMERATION

La rémunération pour les missions définies ci-dessus est à proposer par les bureaux d'ingénierie dans leurs offres financières conformément aux indications fournies.

Le montant à conclure dans le cadre des présentes missions sera global, forfaitaire et non révisable.

C) RAPPORTS ET DELAIS

Les prestations seront fournies dans un délai de quatre (4) mois à compter de la date de mise en vigueur du contrat.

Les rapports et dossiers suivants seront remis :

Rapport/Dossiers	Date
<i>Etudes d'ingénierie</i>	
Dossiers d'Avant-Projet Sommaire – APS	T0+2 mois
Dossiers d'Avant-Projet Détaillé – APD	T0+3 mois
Dossiers d'Appels d'Offres – DAO	T0+4 mois

Les contenus de différents rapports seront discutés lors du démarrage de la mission.

D) DONNEES, SERVICES LOCAUX ET INSTALLATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT

Le client mettra à disposition du Bureau d'Ingénierie les données techniques disponibles, notamment les esquisses et études préliminaires déjà effectuées par la Direction des Infrastructures et de la Maintenance.

Il est précisé que le Bureau d'Ingénierie est amené à les valider et à les compléter au besoin.